

EAUX PLUVIALES PROJETS IMMOBILIERS, PARCS D'ACTIVITES, PARCS PAYSAGERS

Réglementation - Etudes et Projets - Conseils en gestion de sites

Parc d'activités du canal de Bourgogne

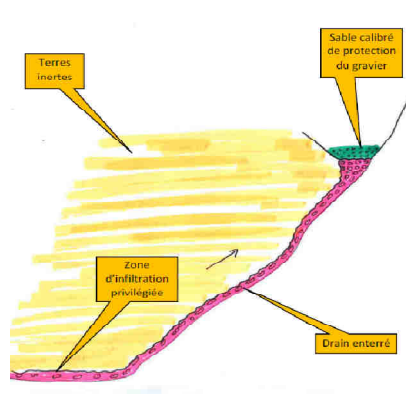
Ville de Migennes

LEGENDE :

- Secteur constructible en attente des fouilles archéologiques (limites à définir)
- Voirie lourde à l'intérieur de la zone d'activités
- Parking V1 et/ou P1
- Circuleur giratoire
- Circulation vélo
- Boisement existant
- Boisement envisagé
- Boisement à créer
- Prairie, massif arbustif ($+1.40$)
- Chemin d'eau
- Bassin + poste de refoulement
- Sequeur - dessiccateur
- Passerelle signalétique

APPROCHE GLOBALE "RISM"

- Gestion des EP pour des projets d'aménagement et des surfaces imperméabilisées : lotissements, parcs d'activités et paysagers, routes, terrassements divers, carrières, décharges, etc.
- Recherche et dimensionnement de solutions pour réduire et éliminer les effets des ruissellements,
- Techniques Alternatives aux réseaux : **R**étention, **I**nfiltration, **S**torage, avec la notion de **M**ultifonctionnalité : "RISM"
- Outils des techniques alternatives : noues, fossés, bassins, stockages enterrés, puits d'infiltration, chaussées filtrantes, etc,
- Inondations milieu rural : Etude et diagnostic des bassins versants et estimation des ruissellements,
- Contraintes spécifiques,
- Réglementations applicables,
- Plannings prévisionnels,



CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Augmentation des intensités des pluies,
- Inadaptation des ouvrages anciens,
- Dimensionnement des ouvrages inhabituel : il faut s'adapter

Ralentisseurs

ZONE HUMIDE

- Etude pédologique des zones Humides : diagnostic, identification, suivi,
- Création de Zones Humides sur divers terrains : naturels et anthropiques,
- Aménagements environnementaux passifs,
- Opération selon l'Arrêté Ministériel du 24/06/2008 (MJ),